



Mairie de Léran

Appel à candidature pour tenir un commerce de pain sous les Halles de Léran (Marché couvert)

Contexte : les Halles de Léran sont en 2022 dans leur 10ème année de fonctionnement le dépôt de pain est le point central des Halles.

Elles sont ouvertes du mardi au dimanche le matin et d'autres commerçants itinérants s'installent tout au long de la semaine.

Au 31 12 2022, le titulaire de ce commerce de dépôt de pain cesse son activité, par conséquent **la Mairie cherche un repreneur à compter du 1er janvier 2023 pour apporter ce service essentiel aux léranais dans un esprit de continuité.**

Ce commerce doit s'acquitter d'un droit de place journalier sur un tarif déterminé par le conseil municipal, il est actuellement de 2 euros par jour et se règle trimestriellement en régie municipale.

Jugement des offres

Les offres pouvant être examinées devront contenir obligatoirement un engagement des candidats sur une ouverture de 6 jours par semaine de 7h30 à 12h30 et la vente de pain.

Visite du site obligatoire : les candidats peuvent se rendre sur place du mardi au dimanche de 8h à 12h30, seuls les candidats qui auront pris contact avec la mairie pourront candidater, cahier de visite à dater et signer.

Au-delà de ces obligations il est demandé aux candidats de faire des propositions supplémentaires pour permettre à la commission de juger les offres sur les thématiques suivantes :

- 1 – Continuité du service (moyens humains et matériel, ...) noté sur 25 points,
- 2 – Ventes annexes au pain (autres produits et/ou services, ...) noté sur 25 points,
- 3 – Qualité du projet (Lien social, attractivité, convivialité du lieu, ...) noté sur 25 points,
- 4 – Viabilité économique du projet noté sur 25 points.

Contenu de l'offre

Les candidats fourniront un courrier nommé « acte d'engagement » par lequel, ils s'engagent sur les horaires d'ouverture, la vente de pain ainsi que sur les propositions supplémentaires.

Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leur offre selon le calendrier prévisionnel à la commission.

Calendrier prévisionnel

Fin des dépôts des candidatures mardi 15 novembre 2022 à 17h00.

Commission de présélection des projets le mercredi 16 novembre 2022 à 18h30.

Entretien avec les candidats présélectionnés entre le 17 et le 21 novembre

Retour aux candidats (retenu et non retenus) semaine 48.

Mise en place du candidat retenu :

La date de reprise est au 1^{er} janvier 2023, les modalités de passation se feront en accord avec le titulaire actuel et la municipalité.

L'emplacement à l'intérieur des Halles est défini par la municipalité pour des raisons de partage de l'espace avec les autres commerçants et de la sécurité (sortie de secours).

Toute demande de renseignements est à faire en Mairie située au 30 Cours St Jacques, 09600 Lérans ou par téléphone au 05.61.01.11.73 aux heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30) ou par courriel à l'adresse mail mairieleran@wanadoo.fr